

Retour

Forum territorial

Partie 2

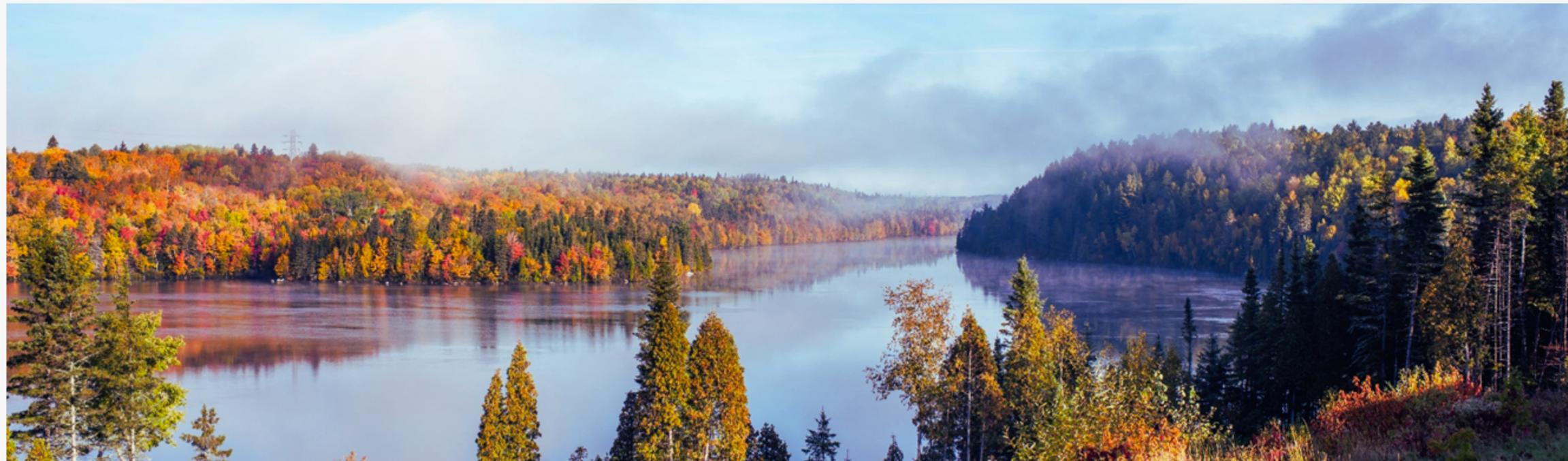
MRC de Lac-Saint-Jean-Est

**Vision stratégique de développement
économique, social, culturel et
environnemental du territoire**



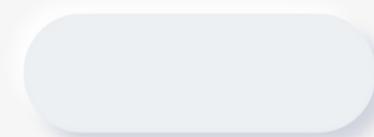
Nous avons un bien commun

Le territoire



Pourquoi un forum et la participation publique

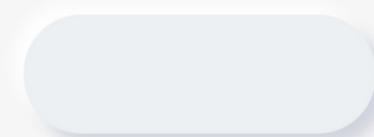
RAPPEL



**Parce que le territoire est
en changement**



**Pour entendre la communauté
et partager nos savoirs**



**Pour une réflexion
collective**



**Pour se mobiliser sur
l'avenir de notre territoire**

Première partie du forum

1

Portrait territorial

- Le territoire
- Caractéristiques démographiques, socioéconomiques, économiques
- Caractéristiques de l'occupation du territoire
- Impacts actuels et futurs des changements climatiques

2

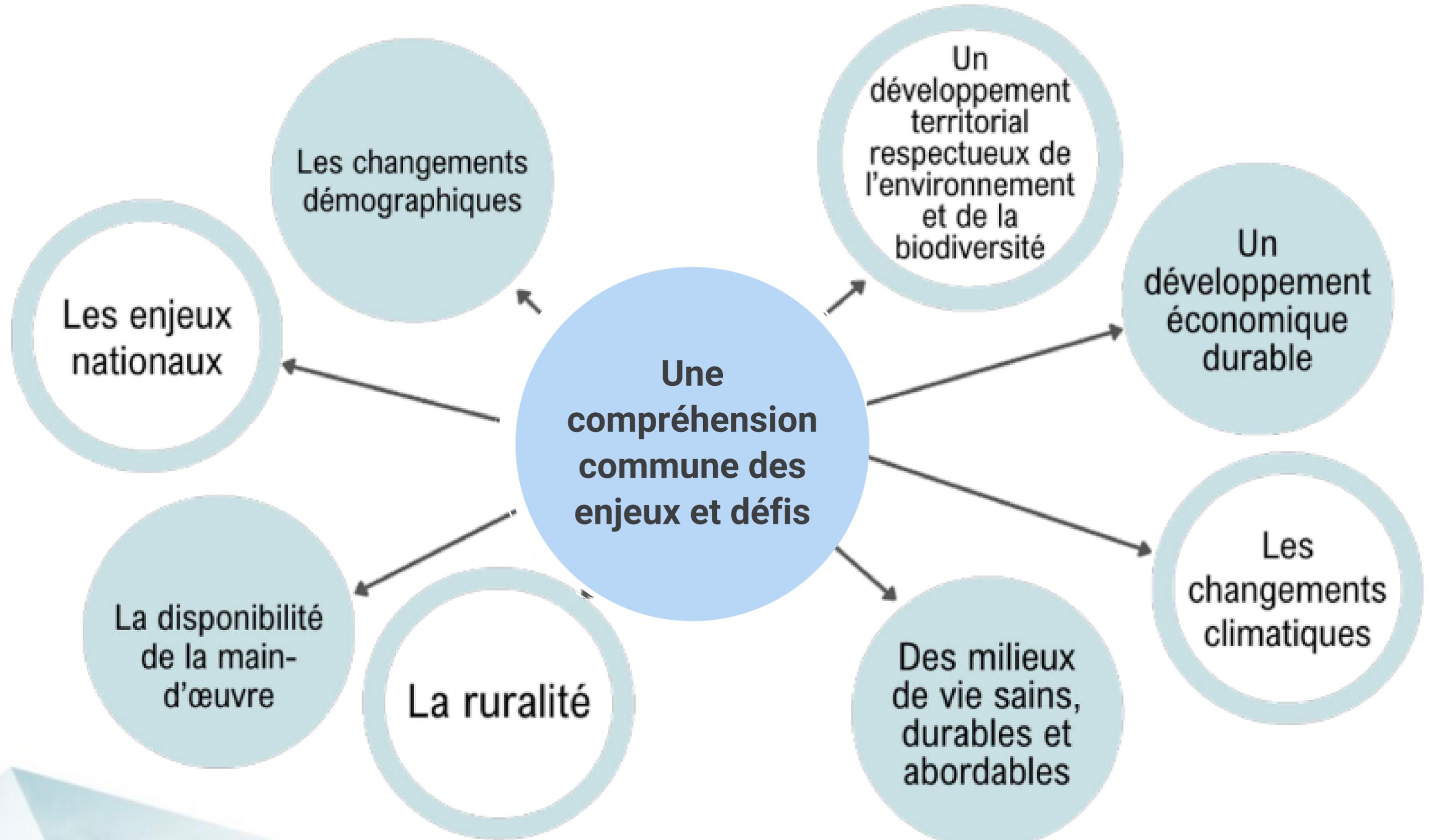
Enjeux et défis

- La ruralité
- Les changements démographiques
- La disponibilité de main d'oeuvre
- La relève d'entreprise
- Les changements climatiques

3

Forces et faiblesses - 1er sondage

- 23 principales forces
- 10 principales faiblesses



Disponible sur le site Internet

www.mrclac.qc.ca





QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT?

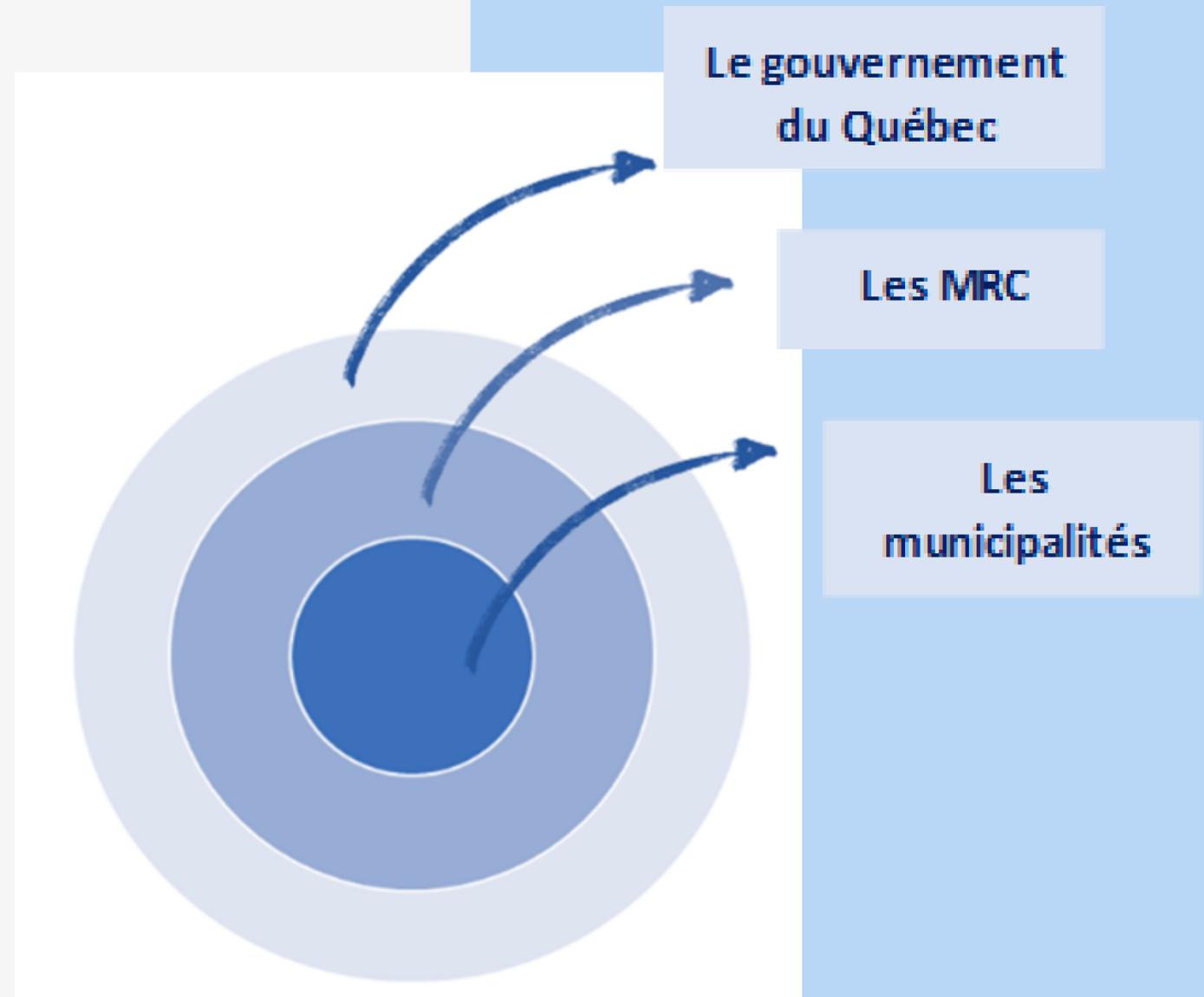
C'est un **outil de planification** qui sert à coordonner l'aménagement et le développement du territoire, qu'il soit **rural ou urbain**.

Il établit les **lignes directrices** de l'organisation physique du territoire **d'une MRC pour les 15 prochaines années**.

Il permet de **coordonner les choix et les décisions** qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires de même que les citoyens et citoyennes.

Pourquoi il faut s'y intéresser?

Le schéma d'aménagement est un document essentiel pour le territoire puisqu'il **offre un cadre commun** aux municipalités, aux acteurs locaux et aux citoyens pour **guider l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable**.



Notre feuille de route 2023-2027

4 étapes

1

Vision territoriale
Juin 2023

2

**Premier projet du schéma
d'aménagement**
2023 - 2024

3

**Second projet de schéma
d'aménagement**
2025-2026

4

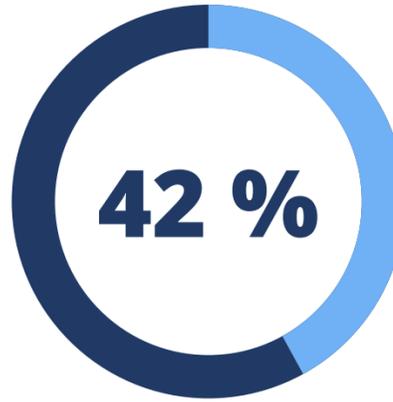
**Adoption du schéma
d'aménagement
et de développement**
2027

Résultat à la question:

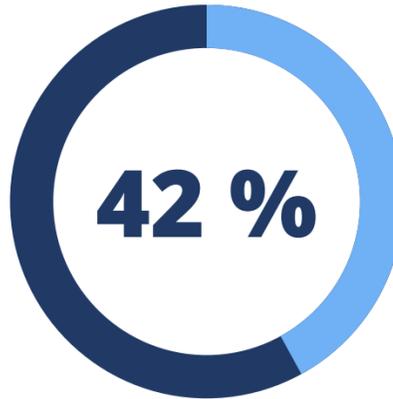
Si rien ne change et que nous conservons les mêmes façons de faire, qu'est-ce qui se passera selon vous?



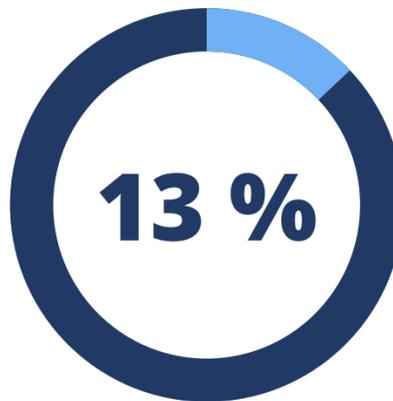
Les résultats



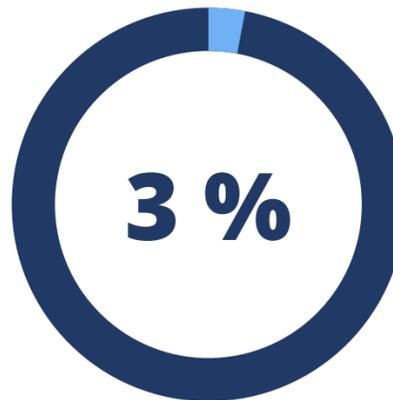
Nous risquons de perdre des acquis, de la qualité de vie et de la vitalité



Nous continuerons de marquer le territoire de façon irrémédiable, ce qui laissera un leg lourd de problèmes à nos enfants



Les projets porteurs choisiront d'autres territoires pour s'implanter puisque nous ne serons pas compétitifs dans nos offres et notre potentiel de développement

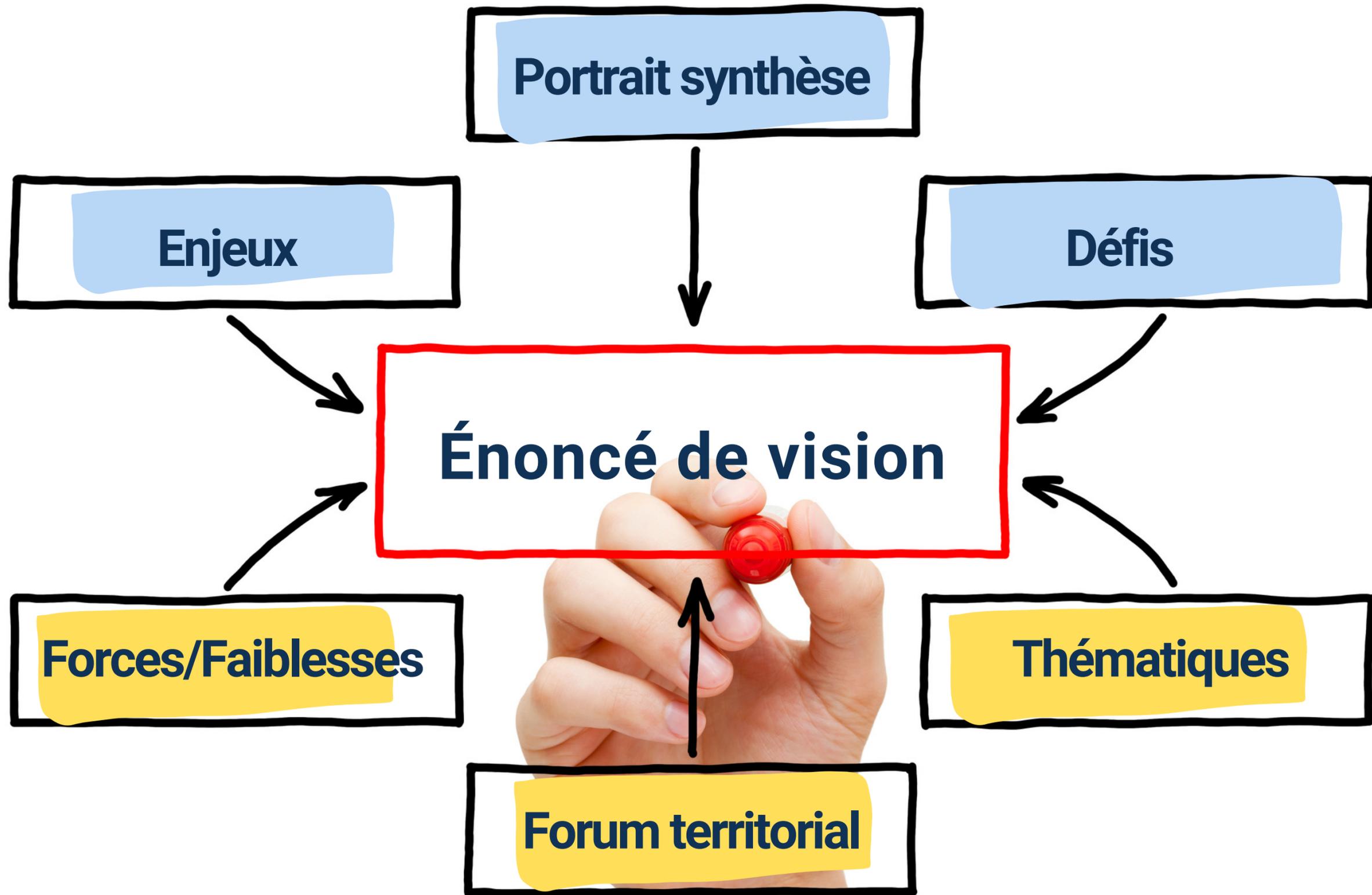


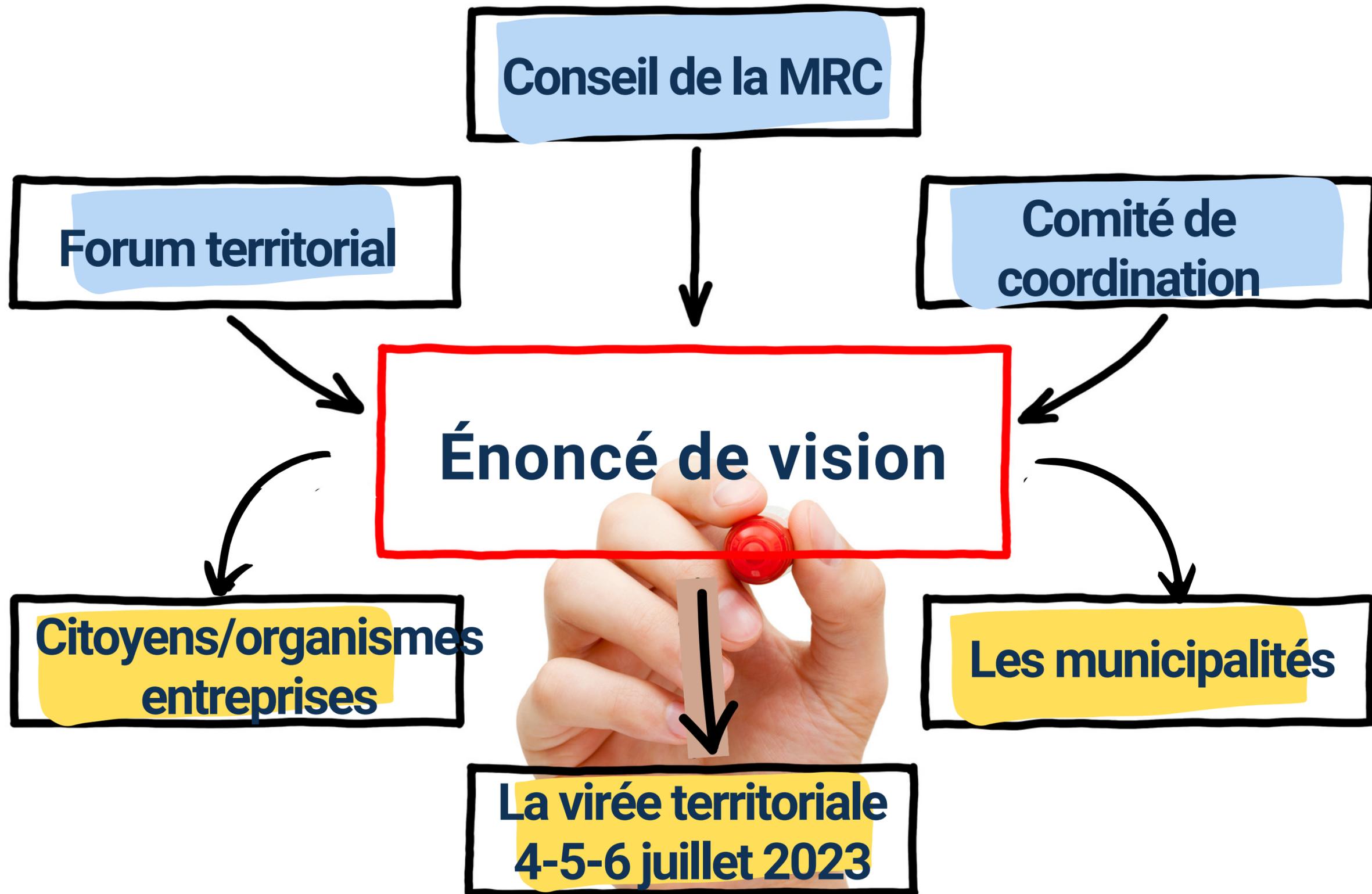
Nous continuerons de se développer et ça se passera bien/ De gros projets verront le jour sur notre territoire et nous connaîtront une croissance sans précédent/Il ne se passera rien, il est trop tard de toute façon

2 parties au forum d'aujourd'hui

**Sondage no 2
18 thèmes pour la
vision**

**Débat sur les
éléments de
vision en lien
avec les thèmes**

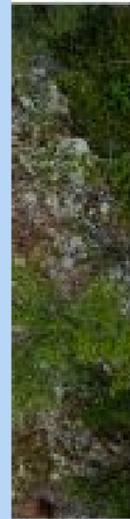






Le schéma d'aménagement et de développement

La vision de développement économique, social, culturel et environnemental du territoire



Traduit la vision d'avenir

Offre un cadre commun aux municipalités, aux acteurs locaux et aux citoyens pour guider l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable

Marque notre identité collective et notre milieu de vie

Identifie le type de développement que nous souhaitons pour notre communauté et notre territoire à l'horizon 2040



Remerciements

À vous toutes et tous, à vos organisations respectives, aux élu.es du conseil de la MRC et à leur direction générale ainsi qu'aux membres du comité de coordination.

À l'équipe du service d'aménagement/ aux agents de développement/au personnel de la CIDAL

Aux professionnels du CQDD



Avant la fin